

COMPTE-RENDU DES REPRESENTANTS CGT FINANCES PUBLIQUES DES PERSONNELS DE LA DIRCOFI SUD-PYRENEES

La CAPL de Liste d'aptitude de B en A s'est tenue le 5 novembre 2019.

Aucune potentialité à la DIRCOFI SUD PYRENEES :

- ni de B en A (cela dure depuis 5 ans) : Trois candidats en liste d'aptitude de B en A.

un en EXCELLENT

deux en TRES BON

- , ni de C en B (aucun candidat n'a postulé en Liste d'aptitude de C en B).

Au demeurant, l'absence de potentialité nationale pour les agents de la DIRCOFI SUD PYRENEES relativise fortement les possibilités de promotion interne par voie de liste d'aptitude.

La CGT continue de privilégier le concours comme mode de recrutement principal.

QUESTIONS DIVERSES :

Cette commission administrative locale a été l'occasion de poser quelques questions au Directeur en l'absence de Comité Technique local organisé depuis plusieurs mois.

- sur les propos tenus par le Président de la République le 10 octobre dernier, le Directeur a dit apporter son soutien aux agents mais ne souhaite pas s'engager par un message écrit ni commenter les propos d'Emmanuel MACRON.

À cette occasion l'ensemble des représentants des personnels ont exprimé leurs inquiétudes face à **un climat anxieux** de plus en plus présent dans les services de contrôle et le besoin croissant de soutien des agents qui se sentent de plus en plus malmenés dans un contexte très incertain.

- sur la disparition des CAP locales notamment en matière de mutations et d'affectations le Directeur annonce qu'il tiendra des réunions informelles et que les décisions seront prises dans l'intérêt du service et des agents.

- un point a été fait sur la situation particulière de sous-effectif des services de direction et notamment du contrôle fiscal; ce service connaît en cette fin d'année une situation de surcharge de travail qui amènera le directeur à prendre des décisions de nouvelle organisation du travail prônant entre autres l'allègement du visa par les services de direction. Pour les représentants des personnels cette solution n'est pas satisfaisante en raison d'un manque de transparence sur les critères objectifs « d'allègement » des tâches, tâches qui ne se résument pas au visa. Le Directeur s'est engagé à prendre les mesures nécessaires au bon fonctionnement des services (direction et brigade) sans surcharge de travail excessive pour les collègues concernés.

- un point a été fait sur l'arrivée des deux inspecteurs stagiaires à la brigade de Tarbes et de Cahors. Ce sont les chefs de brigades qui seront désignés comme tuteurs pendant la période de stage probatoire.

- un dispositif d'accueil ponctuel de collégiens pour immersion dans les services en lien avec la DRFIP 31, a été présenté pour être mis en place d'ici le printemps 2020.